

Ravel, le 15 avril 2021

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU 13 AVRIL 2021**

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité, le Président passe à l'ordre du jour :

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2020 :

Madame le Maire rend compte à l'Assemblée du Compte Administratif 2020 Assainissement, qui présente :

- En exploitation un total en dépense de 32 585.72€ et un total en recettes 31 611.00€ avec un report excédentaire 2019 de 2 973.03.00€ soit un excédent exploitation 2020 de 1 998.31€.
- En investissement un total en dépense de 30 289.61€ avec un report déficitaire 2019 de 8 295.76€ et un total en recettes de 55 392.00€ soit un excédent investissement 2020 de 25 102.39€.

Après délibérations, concernant le Compte Administratif 2020 Assainissement à l'exception de madame le Maire qui s'abstient, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de donner son accord.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2021 :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 Assainissement qui s'équilibre :

- en exploitation entre les dépenses et les recettes à 32 712.31€,
- en investissement entre les dépenses et les recettes à 50 297.70€.

Concernant le B.P. 2021 Assainissement, après en avoir délibéré, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de donner son accord.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2020 :

Madame le Maire rend compte à l'Assemblée du Compte Administratif 2020 Commune qui présente :

- En fonctionnement un total en dépense de 579 950.21€ et un total en recettes de 660 205.38 avec un report excédentaire 2019 de 8 209.42€ soit un excédent de fonctionnement de 88 464.59€.
- En investissement un total en dépense de 244 271.01€ ainsi qu'un déficit reporté 2019 de 59 256.11€ et un total en recettes de 227 844.04€ soit un déficit d'investissement de 16 426.97€.

Après délibérations, l'Assemblée décide, moins madame le Maire qui s'abstient, à l'unanimité, de donner son accord.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021 :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 Commune qui s'équilibre :

- en fonctionnement entre les dépenses et les recettes à 617 451.62€,
- en investissement entre les dépenses et les recettes à 320 625 .24€.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de donner son accord.